

**Ordre du Jour :**

- Compte de gestion 2017
- Compte administratif 2017
- Affectation des résultats
- Budget primitif 2018

**1. Compte de gestion du Trésorier**

Le trésorier dresse un compte de gestion qui prend en compte le budget primitif, les décisions modificatives qui s'y rattachent, le détail des dépenses et recettes effectuées et celui des mandats et titres de recettes délivrés.

Le compte de gestion 2017 établi par le receveur municipal n'appelle ni observation particulière, ni réserve. Les résultats de clôture sont identiques à ceux du compte administratif 2017 présenté par le Président.

Il est soumis au vote du conseil d'administration.

**Unanimité**

**2. Compte administratif**

La section de fonctionnement enregistre les opérations courantes qui se renouvellent régulièrement et constituent des charges et des produits à caractère définitif (charges de fonctionnement, fournitures, prestations de services).

En 2017, les dépenses de fonctionnement s'élèvent au total à 2 052,92€ et les recettes à 3 118,05€.

L'exécution budgétaire 2017 se décompose de la façon suivante :

**SECTION FONCTIONNEMENT**

DEPENSES		PREVU	ENGAGE	MANDATE	DISPO
011	Charges à caractère général	10 513,00		2 052,92	8 460,08
		<b>10 513,00</b>		<b>2 052,92</b>	<b>8 460,08</b>

RECETTES		PREVU	ENGAGE	MANDATE	DISPO
70	Produits services	3 299,39		1 366,00	1 933,39
74	Dotations et participations	1 400,00		586,01	813,99
77	Produits exceptionnels	500,00		1 166,04	-666,04

002	Excédent de fonctionnement	5 313,61			5 313,61
		<b>10 513,00</b>		<b>3 118,05</b>	<b>7 394,95</b>

La section d'investissement retrace les opérations relatives à la valeur du patrimoine (achat de matériel durable).

En 2017 aucune dépenses et recettes n'ont été réalisées.

L'exécution budgétaire 2018 se décompose de la façon suivante :

### SECTION INVESTISSEMENT

DEPENSES		PREVU	ENGAGE	MANDATE	DISPO
21	Immobilisations corporelles	1 455,32			1 455,32
		<b>1 455,32</b>			<b>1 455,32</b>

RECETTES		PREVU	ENGAGE	MANDATE	DISPO
001	Excédent d'investissements	1 455,32			1 455,32
		<b>1 455,32</b>			<b>1 455,32</b>

Les résultats budgétaires de l'exercice sont donc de :

Libellé	Section d'investissement	Section de fonctionnement
Recettes	0,00	3 118,05
Dépenses	0,00	2 052,92
Résultat exercice (R-D)	0,00	1 065,13

**Unanimité**

### 3. Affectation des résultats

Afin de déterminer les résultats de clôture 2017, il convient d'additionner ceux-ci avec les résultats de clôture de l'exercice N-1.

Sections	Résultat de clôture de l'exercice 2016	Part affectée à l'investissement	Résultat de l'exercice 2017	Résultat de clôture de l'exercice 2017
Investissement	1 455,32		0,00	1 455,32

Fonctionnement	5 313, 61		1 065,13	6 378,74
Total	6 768,93		1 065,13	7 834, 06

Nous constatons donc :

- Un excédent d'investissement de 1 455,32€ affecté au compte 001 recette d'investissement
- Un excédent de fonctionnement de 6 378,74€ affecté au compte 002 recette de fonctionnement

**Unanimité**

#### 4. Budget primitif 2018

Le projet de budget primitif 2018 est arrêté comme suit :

Sections	Dépenses	Recettes
Section de fonctionnement	8 700,00	8 700,00
Section d'investissement	1 455,32	1 455,32
Total	10 155,32	10 155,32

Les crédits de la section de fonctionnement et de la section d'investissement sont votés par chapitre et se décomposent de la façon suivante :

#### SECTION FONCTIONNEMENT

DEPENSES		BP 2017	MANDATE	BP2018
011	Charges à caractère général	10 513,00	2 052,92	8 700,00
		<b>10 513,00</b>	<b>2 052,92</b>	<b>8 700,00</b>

RECETTES		BP 2017	MANDATE	BP2018
70	Produits services	3 299,39	1 366,00	1 821,26
74	Dotations et participations	1 400,00	586,01	
77	Produits exceptionnels	500,00	1 166,04	500,00
002	Excédent de fonctionnement	5 313,61		6 378,74
		<b>10 513,00</b>	<b>3 118,05</b>	<b>8 700,00</b>

#### SECTION INVESTISSEMENT

DEPENSES		BP 2017	MANDATE	BP2018
21	Immobilisations corporelles	1 455,32		1 455,32
		<b>1 455,32</b>		<b>1 455,32</b>

RECETTES		BP 2017	MANDATE	BP2018
001	Excédent d'investissements	1 455,32		1 455,32
		<b>1 455,32</b>		<b>1 455,32</b>

**Unanimité**

### Questions diverses

---

Il est envisagé de renouveler les membres de la caisse des écoles. Une communication sera effectuée auprès des familles. Des bulletins de candidature seront mis à disposition lors de la chasse aux œufs.

Concernant la remise des livres aux élèves de Grande Section et de CM2 et en raison du manque de succès de cette récompense, il est décidé d'offrir un « kit » pour apprendre à dessiner (livre, carnet à dessin et boîte de crayons de couleurs) aux élèves de GS et un bon d'achat FNAC d'un montant de 20€ aux élèves de CM2.